

## DELIBERATION

### SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 septembre 2016

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 29  
Pouvoirs : 6  
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 13/09/2016

Le 19 septembre 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excuses : Hubert BONNET (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Noël CHEYNET (Pouvoir Dominique VIAL), Jacky DUTRUC (Pouvoir Nathalie BARDE), Françoise DUVILLARD (Pouvoir Frédéric VALLOS), Olivier EYRAUD, Yann GALLAY, Vincent LAUTIER (Pouvoir Anny SANLAVILLE), Claude TRASSARD (Pouvoir Marc PECHOUX).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte-Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET.

Secrétaire de séance : Christian BAISE.

#### **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Desserte en fibre optique du Parc d'activités de Trévoux – Convention avec le SIEA**

M. Richard SIMMINI, Vice-président chargé du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Insertion, rappelle que la Communauté de communes a sollicité le Syndicat Intercommunal d'Energie et d'Electricité de l'Ain (SIEA) dès mars 2014 pour la desserte en fibre optique des parcs d'activités communautaires.

Des études techniques ont été réalisées par le SIEA pour la desserte du Parc d'activités de Trévoux en 2015.

Le SIEA a redéfini les conditions de participation des communautés de communes ou d'agglomération dans le déploiement du réseau de communication électronique (fibre optique) sur les zones d'activités communautaires. Une participation financière est désormais sollicitée auprès de ces EPCI ; elle est fixée ainsi :

- 50 % du coût HT des liaisons fibre optique jusqu'au périmètre de la zone d'activités (déploiement de l'artère et du tronc commun).
- Intégralité du coût HT des travaux réalisés à l'intérieur de la zone.

Afin de lancer les études techniques de desserte du Parc d'activités de Trévoux, le SIEA a saisi la CCDSV afin d'établir une convention d'engagement. Cette convention porte sur :

- L'engagement de la CCDSV au financement des travaux, conformément aux nouvelles règles définies par le SIEA ; le montant à charge de la CCDSV est estimé à 122 300 € ;

- Le lancement des études techniques par le SIEA et l'établissement du plan de financement et donc du montant à la charge pour la CCDSV ; celle-ci devra ensuite se prononcer sur ce plan de financement définitif et sur le montant de sa participation.
- L'engagement de la CCDSV de verser au SIEA un acompte sur la participation communautaire fixée (ce versement conditionnera la réalisation des travaux).

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 32 voix pour et 3 abstentions,

- ✓ **APPROUVE** le projet de desserte en fibre optique du Parc d'activités de Trévoux par le SIEA ;
- ✓ **ADOpte** le projet de convention proposée par le SIEA, sous réserve des modifications suivantes : Article 1 – 2<sup>ème</sup> alinéa : Au regard des coûts (...), le SIEA propose à la Communauté de communes Dombes Saône Vallée d'apporter son concours financier de sorte que (...); Article 3 – 2<sup>ème</sup> alinéa : Selon le plan de financement définitif (...), un acompte représentant 50 % de la participation communautaire fixée ;
- ✓ **AUTORISE** le Président à signer la convention avec le SIEA dans les termes modifiés ci-dessus.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **26 SEP. 2016** A Trévoux, le 19 septembre 2016  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160919-2016C76-DE  
Affichage le : **26 SEP. 2016**

Le Président,  
Bernard GRISON

